



LA CAZETTE MUNICIPALE

Sommaire

Le mot du maire	p-3
La vie municipale	p-4
Commerces	p-7
Ecoles	p-8
Santé	p-9
Associations	p-10
Agriculture	p-14
Tourisme	P-15
Animations	p-16



INFOS PRATIQUES

CONTACT MAIRIE

Lundi : fermée
Mardi : 8h30-12h et 14h-18h
Mercredi : 8h30-12h et 14h-18h
Jeudi : 8h30-12h et 14h-18h
Vendredi : 8h30-12h et 14h-18h
Samedi : fermée

Tel: 05 63 95 83 44

Mél : mairie@cazes-mondenard.fr

Mél communication: site internet, intramuros,
bulletin municipal :
accueil@cazes-mondenard.fr

Site : <http://www.cazes-mondenard.fr>

PERMANENCE DES FINANCES PUBLIQUES



Permanences à la mairie
le 3^{ème} jeudi du mois,
Le 18 avril, le 16 mai et le 20 juin
De 9h à 12h



FRANCE SERVICES

Informations, conseils, aides dans
toutes les démarches
administratives concernant : la CAF, CPAM, MSA,
CARSAT, Pôle emploi, Finances Publiques,
Préfecture, Point justice.

Accès à un espace numérique.

La France services est destinée aux habitants de la
Communauté de communes Pays de Serres en
Quercy quels que soient leur âge et leur statut.

Permanence à la
mairie

le mardi et le jeudi
de 9h00 à 12h00



Horaires de La Poste.

-mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 11h30 à 12h30 et de 13h15 à
15h15
- samedi : de 8h30 à 10h



INTRAMUROS



N'hésitez pas à télécharger
cette application sur votre
mobile ou tablette, pour trouver
toutes les informations de la
mairie de Cazes-Mondenard,
des associations, des commerçants.

Envoyez les informations à faire paraître à la
mairie par mél : cazes@cazes-mondenard.fr

ETAT CIVIL

Naissances

4 naissances

Mariage

Nicolas DREYFUSS et Caroline DUFAURE de LAJARTE le
17 février 2024

Décès

Joseph BACH le 4 novembre 2023

Roger MARNAC le 20 décembre 2023

Gilles LEYGUE le 29 décembre 2023

Odette CÉLIÈRES le 30 décembre 2023

Pierre DESCOULS le 31 décembre 2023

Andrée GAILLARD LE 29 janvier 2024

Hervé ANDRIEU le 31 janvier 2024

Geneviève MATHEVON le 21 février 2024

Jacques POUCHET le 29 février 2024

*Si vous souhaitez qu'un acte d'état civil paraisse sur le
bulletin municipal vous devez remplir une autorisation de
parution. Merci de prendre contact avec la mairie.*



Chères cazéennes, chers cazéens

Qui permettra les futures récoltes ? Qui sublimerà nos paysages ? Qui, je l'espère, nous gratifiera d'un soleil éclatant après ces pluies abondantes ?

...Le printemps bien sûr ! Saison du renouveau dans la nature caractérisée par le bourgeonnement et la floraison des plantes, le réveil des animaux hibernants et le retour de certains animaux migrateurs.

Nous avons clôturé l'année 2023 avec le magnifique marché de Noël. Le final en apothéose avec le feu d'artifice a permis un beau rassemblement populaire au centre du village réunissant petits et grands.

2024 ne déméritera pas, j'en suis sûr, et sera encore une fois riche en rendez-vous sportifs, festifs et culturels.

Pour commencer, une chasse aux œufs organisée pour les enfants, le traditionnel tournoi de football qui réunira 900 jeunes sur la pelouse du stade Marcel Mazet, tous les quinze jours le thé dansant qui fait valser entre 200 et 250 danseurs, la soirée printemps, puis viendra le temps de la fête de la musique, des marchés gourmands, des spectacles d'été...D'agréables moments en perspective. ...(la programmation de toutes ces manifestations vous parviendra dans les jours à venir.)

Si je commence cet édit par toutes ces annonces, c'est que je suis convaincu que le monde associatif est notre richesse. Il fait naître des moments de partage, crée du lien social et anime notre quotidien. C'est une valeur sûre pour promouvoir le bien vivre dans notre village.

Bien sûr, d'autres projets plus pratiques et prosaïques sont en cours. Grâce à un budget ambitieux et maîtrisé, nous allons procéder à la réfection énergétique de la salle des fêtes, à la rénovation de deux logements à Mazères ainsi qu'à l'étude d'une production géothermique pour l'école et les bâtiments environnants, tout en assurant l'entretien régulier de notre important parc immobilier et patrimonial.

D'autres chantiers importants sont en préparation. Tout d'abord la création d'une maison d'assistance maternelle au rez-de-chaussée de la maison Seul. Le bâtiment a été mis à disposition de la communauté de communes qui portera financièrement le projet. L'étage sera réhabilité en appartement. Le second chantier concerne la maison Mazet qui entre dans sa phase d'appels d'offres aux entreprises.

Bonne nouvelle ! Le boulanger arrive. Je tiens à remercier les bénévoles qui depuis le mois de janvier assurent le transport et la permanence du dépôt de pain à la boulangerie. Cette période transitoire a servi de passerelle, a permis de ne pas rompre le service et a suscité l'intérêt d'artisans pour ce commerce. Notre marché fermier du jeudi matin va s'enrichir également puisque nous aurons le plaisir d'y accueillir un artisan boucher dès le mois d'avril. Et enfin, le tabac presse a créé un rayon épicerie, fruits et légumes. Le service est plébiscité par les clients d'autant que les prix y sont attractifs. Aussi, n'hésitez pas à franchir la porte. Réserver une partie de ses achats au commerce local permet de maintenir un certain dynamisme économique, tout en évitant le gaspillage, en résistant à la tentation de la surconsommation et en profitant de prix justes. Agissons ensemble pour maintenir la vie dans notre territoire.

Enfin à vous, chers habitants de Tissac, Martissan, Mazères, La Bascoulesse, Cazillac, St Quintin, Bruyères et Canhac, merci de faire vivre vos hameaux. Cependant, vous êtes tous des cazéens, les ressources sont cazéennes et votre implication dans la vie de notre village reste essentielle.

En cette période du renouveau, jouons tous collectivement, entretenons le désir d'aller de l'avant et essayons d'atteindre, autant que faire se peut, un certain idéal dans l'art de vivre.

Soyez assurés de mon entier dévouement,

Jean-Jacques DESCOULES



L'intégralité des PV des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune.

Conseil municipal du 18 octobre

Réhabilitation ancienne école de Mazères - choix des entreprises

Suite aux réponses des demandes de subventions recueillies sur ce projet (28% du Fonds Vert au lieu des 43 % demandés, 30 % du département, pas de réponse de la région), et d'un premier bilan sur les crédits restants au budget 2023, il est proposé de retenir les entreprises suivantes pour ce projet :

- fournitures d'isolation : CHAUSSON MATERIAUX Castelsarrasin, pour 9 392,96 € HT ;
- main d'œuvre isolation : PS plaquiste à Cazes-Mondenard, pour 20 130,00 € HT ;
- plomberie / chauffage / climatisation : Nicolas AUTRAN à Sauveterre pour 15 532,40 € HT ;
- plomberie / sanitaires : Nicolas AUTRAN à Sauveterre pour 13 487,00 € HT ;
- électricité : ELEC&O à Cazes-Mondenard, pour 17 133,75 € HT ;
- sols et faïence : la SARL LACAZE à Montauban, pour 14 095,00 € HT ;
- fenêtres de toit : DGC Sud-Ouest SMT à Cazes-Mondenard, pour 8 800,00 € HT.

Le conseil approuve le montant définitif des travaux à 98 571,11 € HT et le choix des entreprises.

Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG82 - Risque santé

Les employeurs territoriaux auront obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, à compter du 1^{er} janvier 2026, pour le risque "santé", à hauteur de 15 € par mois et par agent minimum. Cette participation pourra se faire selon deux modalités au choix de l'employeur : soit la labellisation, soit l'adhésion à un contrat collectif. Le CDG82 a procédé à une mise en concurrence puis a souscrit une convention de participation pour le risque « santé » auprès de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), pour une durée de six ans à compter du 1^{er} janvier 2024. S'agissant d'un contrat collectif à adhésion facultative, les agents de la collectivité auront le choix d'adhérer ou non, mais seuls les agents qui adhéreront pourront

percevoir la participation employeur. L'adhésion de la collectivité à cette convention de participation est actée pour le risque "santé", à compter du 1^{er}/01/2024 en fixant à 29 € par mois et par agent la participation employeur obligatoire, dans le cadre de ce dispositif pour le risque "santé".

Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG82 – Risque prévoyance

Les employeurs territoriaux auront obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, à compter du 1^{er} janvier 2025 pour le risque "prévoyance", à hauteur de 7 € par mois et par agent minimum. Selon la même procédure, la collectivité va adhérer à cette convention de participation, pour le risque "prévoyance", à compter du 1^{er}/01/2024 en fixant à 21 € par mois et par agent la participation employeur obligatoire.

Désignation du référent déontologue des élus – Adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le Centre de Gestion 82.

L'adhésion est validée.

Avenant 1 à la convention Générale Informatique du CDG 82 : sécurisation de la messagerie et sensibilisation aux risques Cyber.

Projet de boulodrome photovoltaïque – Convention de servitude consentie à ENEDIS.

Dans le cadre de la construction du projet de boulodrome photovoltaïque, les travaux suivants sont étudiés par ENEDIS :

- construction d'une ligne basse tension souterraine sur les parcelles CD 160 et 193 et raccordement au poste existant,
- mise en place d'un coffret de raccordement électrique et d'une armoire de comptage.

Il convient d'autoriser le passage d'ENEDIS et de leur consentir une convention de servitude dans ce cadre.

Subvention exceptionnelle école Notre-Dame

Pour le séjour handisport les 5 et 6 octobre à la base de loisirs de Saint-Nicolas-de-la-Grave, une aide de 1 000 € est demandée pour 40 élèves du CP au CM2 (25 euros par enfant).



Projets et travaux en cours ou à prévoir

- présentation de l'avant-projet détaillé de la **réhabilitation de la salle des fêtes** incluant l'isolation, le chauffage, les panneaux photovoltaïques et la mise en accessibilité pour un montant HT de travaux de 474 086,80 €.

- **projet de maison médicale** annulé : il semble impossible d'obtenir une labellisation de l'ARS et les financements qui en découlent. Le bâtiment pourrait accueillir une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) en rez-de-chaussée et un logement locatif à l'étage.

Conseil municipal du 29 novembre

Rénovation thermique et mise en accessibilité de la salle socio-culturelle. Désignation du maître d'œuvre. L'enveloppe prévisionnelle est estimée à 475 000 € HT : isolation, chauffage, toiture et panneaux photovoltaïques, électricité et mise en accessibilité PMR. Le groupement de maîtrise d'œuvre est désigné : B11 Architecture (mandataire), Sud Ecowatt (BET thermique fluide) et Nicolas Dubois (économiste) pour un forfait d'honoraires de 38 950 € HT.

Terrassement bâtiment photovoltaïque, choix de l'entreprise. La SARL Services Terrassements du Quercy est désignée attributaire du marché pour un montant de 11 538 € HT.

Contrat d'assurance du personnel, choix de l'assureur.

Reconduction du contrat avec la compagnie CNP Assurances.

Délibération portant création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet. Cet emploi est créé pour permettre le remplacement d'Isabelle Aurimond qui prend sa retraite le 1^{er} avril.

Délibération portant création d'un emploi permanent d'adjoint à temps non complet (30h hebdo). Cet emploi est créé dans le cadre de la transformation d'un contrat unique d'insertion en contrat permanent.

Subvention exceptionnelle Restos du cœur : subvention de 1000 € accordée.

Redevance assainissement collectif 2024.

Depuis janvier 2023, la part fixe s'élève à 40 € HT par branchement, et la part variable à 0.925 € HT par m³. Cette redevance devrait permettre de couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement aussi, il est décidé de ne pas l'augmenter cette année.

Travaux ou projets réalisés, en cours ou à étudier :

- réhabilitation de l'école : présentation des travaux à prévoir (salle de motricité, réfection de la cantine, réfection de la cour...)

- Maison d'Accueil d'Assistantes Maternelles : la PMI doit venir pour déterminer si le projet est envisageable dans la maison Seul

- aménagement autour de la grange sous le Crédit Agricole : un projet a été fait par le CAUE avec création d'espace végétalisé, gradins et théâtre de verdure avec petite et grande scène, aire de pique-nique et de jeux, plantations

- souhait de créations de jardins partagés à proximité du boulodrome

- demande de nettoyage du terrain de tennis avec de l'anti-mousse.

Informations et questions diverses :

- proposition de la Communauté de communes de mutualiser la garderie d'été avec le centre aéré de Lauzerte

- la question de faire payer la location de la salle des fêtes à une association, à partir d'un certain nombre d'occupations, est évoquée.

Conseil municipal du 27 février

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).
- Budget principal Commune.

Convention adhésion service assistance à l'archivage du CDG 82



Inscription de l'itinéraire de randonnée « Les 2 Châteaux » au PDIPR (Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Le PDIPR permet la protection des chemins ruraux et favorise leur mise en valeur et la promotion des itinéraires de randonnée. Il est concerné par la pratique de la randonnée pédestre, équestre, VTT.

Il autorise le balisage conforme aux normes de la Charte Officielle du balisage et de la Signalisation édition Fédération Française de la Randonnée Pédestre 2019 ainsi que le passage du public sur l'itinéraire en question. Il engage à : conserver aux chemins ruraux retenus sur son territoire leur caractère public et ouvert, ne pas les aliéner, maintenir la libre circulation des activités ci-dessus désignées et prévoir le remplacement des dits itinéraires en cas de modifications (suppression, remembrement, cession). Il sera demandé au président du conseil départemental de Tarn-et-Garonne de bien vouloir inscrire ce chemin au PDIPR.

Rachat des équipements du logement T3 1, grand'rue 1er étage

L'ancien locataire propose le rachat de plusieurs équipements installés. Le conseil décide de racheter les équipements de cuisine et salle de bain (1700 €) et décline le rachat du monte-personne.

Création d'un emploi Rédacteur Principal 1^{ère} Classe à 32 h.

Informations et questions diverses :

- **prime pouvoir d'achat exceptionnelle.** Le conseil décide d'accorder une prime à hauteur de 50 % du montant des plafonds possibles pour chaque tranche de salaire, proratisée au temps de travail des agents.
- **reprise de la boulangerie :** il est proposé aux conseillers de recevoir le(s) candidat(s) lors d'une prochaine réunion de commission communale.

HERVÉ ANDRIEU



Le 30 janvier dernier la disparition d'Hervé Andrieu, ancien maire de notre commune, a marqué les esprits : c'est une figure historique et incontournable de Cazes qui s'en est allée.

Issu du milieu agricole il a mené de front plusieurs responsabilités : agriculteur, président du syndicat du chasselas de Moissac, président de la caisse locale du Crédit Agricole, et administrateur de la caisse régionale. Il est élu conseiller municipal en 1983, 1er adjoint en 1989, puis maire en 1992 suite au décès brutal de Monsieur Cauby et la même année conseiller général du canton de Lauzerte jusqu'en 2011. Il a consacré 31 ans de sa vie à la commune et au département.

Nous lui devons de nombreuses réalisations sur la commune : la médiathèque, la garderie municipale, l'acquisition, la rénovation de l'immeuble Maboulès (assurances, boulangerie et logements), de l'immeuble du Crédit Agricole, l'achat et la réhabilitation du restaurant, la réfection de la place et de la traversée du village, la viabilisation du dernier lotissement...

Le charisme et la bienveillance de monsieur Andrieu ont été appréciés de toutes les générations, y compris des plus jeunes qui ont presque tous une anecdote à raconter. Le lien social était pour lui une priorité. Affable, toujours un signe de la main, un mot, un sourire pour chacun, il n'hésitait pas à traverser la place pour saluer et prendre des nouvelles de ses administrés.

C'était tout ça Monsieur Andrieu !

Le KALO

Installé depuis le mois juillet 2023 place de la mairie à Cazes-Mondenard, l'homme au chapeau s'est bien intégré au paysage !



« Le fait maison » et un accueil chaleureux sont le crédo de l'équipe qui vous accueille du **mardi au samedi midi et du jeudi au samedi soir**.

Misant sur la fraîcheur des produits, l'ardoise change souvent ! Inspirée par la saison, la cuisine généreuse et abordable met à l'honneur autant que possible les producteurs locaux et les vins de la région. Les gourmands qui ont déjà passé la porte sont unanimes : les desserts, les mignardises proposées sur le comptoir ont comme un goût de « revenez-y » !

tél : 05 63 32 30 68

Contact@lekalo.fr www.lekalo.fr



**Nouveau
dans votre bureau de tabac !**

Après la fermeture des commerces alimentaires de notre village, l'initiative a été prise par le gérant du bureau de tabac de proposer et d'aménager dans son local un rayon épicerie.

Présent depuis maintenant quelques jours, celui-ci a été étoffé d'un étal de fruits et légumes frais.



N'hésitez pas à vous rendre sur place pour découvrir ce nouveau service !

Le PETIT MARCHÉ

En juillet 2024, nous fêterons **les 20 ans** du petit marché du jeudi.



À partir du mois d'avril, **Arnaud Cazeneuve, boucher, charcutier**, sera présent tous les jeudis matin sur le marché de Cazes-Mondenard. Respectueux de la tradition et du savoir-faire à la Française, il propose des produits variés et de qualité, notamment issus des vaches de race à viande.

Il s'est formé au métier, il y a une trentaine d'années, à Lafrançaise, dans la boucherie de monsieur Dominique Rames. C'est pendant cette formation qu'il a remporté le prix régional de l'apprentissage, en 1996.

Après plusieurs années passées à Molières, au sein de sa propre boucherie, Arnaud Cazeneuve a réussi, grâce à sa jovialité et à son sérieux, à fidéliser sa clientèle. Après mûre réflexion, il a décidé de vendre son commerce et de se lancer dans ce projet de non-sédentarité. Un rêve nourri depuis plusieurs années par les souvenirs de son enfance.



Nous ne doutons pas que sa venue sera à la hauteur de l'attente de tous les habitants de Cazes et des alentours.

**Prochainement
un nouveau boulanger
à Cazes-Mondenard.
Qu'on se le dise !**

ÉCOLES

ÉCOLE PUBLIQUE

L'année scolaire se poursuit et avec elle de nombreux et beaux projets, des rencontres sportives USEP, une participation au cross du collège de Lauzerte pour les plus grands, une visite culturelle au musée Firmin Bouisset à Castelsarrasin, une journée en partenariat avec le SIEEOM autour du recyclage des déchets qui sera suivie d'une visite de la déchèterie, un projet de jardin partagé pour la classe maternelle avec Jean-Luc Binet ; une collaboration avec la société Bien Commun autour de la rénovation de la maison Mazet (visite, atelier collage et peinture).



La fête de Noël a été très réussie : chants en français et en anglais, goûter organisé par les parents d'élèves, cadeaux pour tous les enfants, tout cela en présence du Père Noël que nous remercions. Toutes les classes se sont également rendues au cinéma à Moissac pour la sortie de Noël. Ludmila Hebras Leclerc est intervenue en arts plastiques dans toutes les classes.

Le cycle natation à la piscine de Golfech se termine et nous remercions les parents qui nous accompagnent chaque semaine. Grâce à eux les élèves dès la Grande Section bénéficient de ces séances. Un grand merci à la municipalité qui cette année a payé les entrées pour les 12 séances.

Les élèves de la Grande Section au CM2 partiront en voyage scolaire à la Grande Motte au mois de juin.

Dates à retenir :

- carnaval organisé par l'APE le 5 avril
- spectacle de fin d'année le 14 juin.

APEL École Notre Dame

Cette année notre marché gourmand de Noël s'est déroulé dans le cadre de la semaine festive organisée par l'association Bougez avec Cazes. Ce fut une belle journée de réjouissances, gourmande et chaleureuse, pour petits et grands.

Un grand merci à l'association Bougez avec Cazes pour ce partenariat !

Programme des prochaines manifestations à venir :

- **dimanche 5 mai : vide grenier** sur la place : buvette, stand de restauration, 2,50 € le mètre linéaire et 6 € la table. Réservations : 06 75 02 70 74
- **dimanche 23 juin : fête de l'école** dans le parc : messe, vente de fleurs et pâtisseries, buffet champêtre le midi, jeux gratuits pour les enfants, spectacle des élèves et repas du soir sur réservation.

Nous vous attendons nombreux pour soutenir l'école, partager un moment convivial et contribuer à la dynamique de notre village !

ÉCOLE NOTRE-DAME

Les élèves de la moyenne section jusqu'au CM2 ont eu la chance de partir en classe de neige la semaine du 4 au 8 mars 2024, seule semaine de l'hiver avec des conditions optimales : un enneigement absolu et une météo idéale, tout pour passer un séjour mémorable.

Au programme : 2h de ski tous les matins, puis pour les après-midi ce fut construction d'igloos, luge, balade en raquettes et intervention sur la vie de l'ours en montagne. Les élèves n'ayant jamais fait de ski ont été ravis de découvrir les sensations de la glisse et pour les skieurs déjà confirmés, ils se sont perfectionnés tout au long de la semaine.

Bravo à tous !



Ce type de séjour n'avait pas eu lieu depuis la période Covid, mais les maîtresses souhaitent renouveler cette expérience tous les 2 ans. Rendez-vous sur les pistes en 2026, avec toujours plus d'élèves à l'école Notre Dame !

KINÉSIOLOGIE

Kinésiologue certifiée, je souhaite développer mon activité dans notre commune et faire découvrir les bienfaits de la kinésiologie.

LA KINESIOLOGIE, qu'est-ce que c'est ?

Née dans les années 1960 aux Etats-Unis, la kinésiologie est une pratique professionnelle d'accompagnement qui prend en compte la personne dans sa globalité (plans physique, psycho-émotionnel et énergétique). Elle permet de retrouver son équilibre, son plein potentiel, sa capacité de faire des choix et d'atteindre ses objectifs.

La spécificité de la kinésiologie est l'utilisation du test musculaire pour établir un « dialogue » avec le corps. Ce n'est pas un test de force mais un appui léger permettant d'évaluer la tonicité d'un muscle. Sachant que le stress affaiblit le tonus musculaire, ce test permet d'identifier les blocages, les déséquilibres mais également les corrections dont le corps a besoin. Grâce à cette communication avec le corps, les stress passés enfouis dans l'inconscient peuvent être repérés et libérés définitivement.

A QUI s'adresse la Kinésiologie ?

La kinésiologie offre des outils adaptés à tous : bébé, enfant, adolescent, adulte.

C'est une méthode douce et respectueuse de la personne qui est actrice de sa progression et évolue à son rythme.

POURQUOI consulter un kinésiologue ?

Cette pratique couvre divers domaines d'application : personnel, familial, professionnel, sportif, éducatif, artistique...

Elle est une aide efficace pour :

- des problématiques physiques : troubles du sommeil, de l'alimentation, douleurs, fatigue, énurésie, addictions...
- des problématiques scolaires ou professionnelles : confiance et estime de soi, difficultés d'apprentissage (concentration, lecture, écriture...).
- des problématiques émotionnelles, relationnelles : stress, gestion des émotions, hypersensibilité, phobies, schémas répétitifs, événements marquants : séparation, deuil, dépression...

Pour prendre rendez-vous ou avoir davantage de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 75 02 70 74 ou via mon site internet : virginiekinesiologue.fr

A très bientôt pour vous faire découvrir et expérimenter ce puissant outil de libération, de changement et de développement personnel !

Virginie Beaufort



KINÉSITHÉRAPIE



Depuis quelques mois, Margaux Rolland, masseuse kinésithérapeute, sillonne les routes de Moissac à Cazes Mondenard afin d'effectuer des séances de kinésithérapie à domicile.

Diplômée en masso-kinésithérapie depuis 2020, elle a ensuite fait diverses formations pour se perfectionner dans la rééducation des genoux, épaules ou encore du dos.

Aujourd'hui elle exerce son métier au cabinet Santé + Saint Benoit à Moissac.

Cependant Margaux se rend également à domicile pour effectuer les soins nécessaires aux personnes ne pouvant se déplacer.

Les après-midi, elle intervient entre Cazes-Mondenard et Moissac en passant par Durfort ou Lauzerte.

Formée à la méthode sportive Pilates, elle propose tous les mardis soir des cours de Pilates de 19 h15 à 20h15 au Dojo à Cazes-Mondenard.

Cette méthode permet de renforcer en douceur tous les muscles du corps dans le but d'avoir un meilleur maintien de la posture.

Le cabinet Santé + Saint Benoit est situé au 16 avenue du maréchal Delattre de Tassigny à Moissac.

Séances sur rendez-vous au 05 63 04 12 60.

Cazes Olympique

Le CO est heureux de vous présenter une nouvelle pratique : le Fit Foot .



Quesaco ?

Le Fit Foot est adapté pour celles et ceux qui souhaitent continuer à s'épanouir dans le football traditionnel. Il peut facilement être intégré à la pratique, en complément de

l'accompagnement physique dispensé au cours des entraînements plus classiques.

Ouvert aussi aux non licenciés cette nouvelle pratique est encadrée par Joël WAH éducateur en formation BMF (brevet moniteur football), titulaire d'un BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

D'une durée moyenne de 45 minutes, le Fit Foot met l'accent sur le cardio-jogging et le renforcement musculaire à travers les gestes du football. Chaque participant(e) dispose d'un ballon et réalise les mouvements proposés par l'instructeur(trice) en musique afin de maintenir ou retrouver forme et souplesse.

Nous vous attendons nombreux !

Victime de son succès de la saison passée, le traditionnel **tournoi du 1er mai** change de formule. Un tournoi sur 2 jours est mieux adapté pour recevoir dans de meilleures conditions la soixantaine d'équipes présentes. De fait, le bureau du C.O avance la date au **20 et 21 avril**, dernier week-end des vacances de Pâques.

Une fin de saison haletante attend l'équipe 1, 1ère de sa poule à égalité au début des matches retour et toujours invaincue. Elle recevra l'équipe de Bressols, leader ex aequo, le samedi 2 mars à 18h, pour un derby sans nul doute décisif pour la course à la montée en R2.

Venez nombreux encourager toutes les équipes du CO jeunes et seniors. Le meilleur accueil vous est réservé.

Retrouvez toute l'actualité du club sur facebook ou instagram.

Serge Lafage
tél 0632892174
serge.lafage14@gmail.com

Étoile Sportive de Tissac

Comité des fêtes

Nous tenons à remercier chacun d'entre vous qui répondez présent lors des différentes manifestations organisées par le comité des fêtes de Tissac. Cela nous encourage chaque année à poursuivre nos efforts.

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année à la réalisation de ces événements, sans eux rien ne serait possible.

L'année 2024 a débuté par le traditionnel loto qui a eu lieu le 21 janvier et se poursuivra par le feu de la Saint Jean au mois de juin. Pour la fête de la Sainte Anne, notez dans vos agendas les dates des 27 et 28 juillet prochains.



Le comité des fêtes de Tissac vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2024 et espère vous retrouver très vite !

Le Président et ses membres.

Pétanque

Après une année 2023, riche de découvertes, de recherches et de rencontres nos joueurs démarrent la saison 2024 avec un peu plus de certitude.

Notre club, composé d'une trentaine de licenciés va participer le 17 mars en toute modestie à une rencontre de coupe de France.

Suivra la participation de nos vétérans à leur championnat de mars à mai. Pendant cette période nos membres participeront également aux différentes qualifications départementales.

En août, notre club organisera comme en 2023 un concours amical, et en septembre/octobre les joueurs de Tissac participeront aux championnats des clubs Open, et très certainement Féminin.

Un programme sportif qui va permettre à notre hameau de continuer à se faire connaître dans le Tarn-et-Garonne.



Le bureau et les membres de l'Etoile Sportive de Tissac souhaitent beaucoup de réussite et de joie à l'ensemble des associations et de la population de Cazes-Mondenard.

AMICALE

MAZERES

Ça y est l'Amicale de Mazères reprend vie !

Après plusieurs années en sommeil, l'association « AMICALE DE MAZERES » reprend du service le 1er janvier 2024, initiative soutenue par monsieur le maire de Cazes-Mondenard.

Neuf membres, volontaires et dynamiques, composent le bureau dans le but de continuer à tisser du lien entre les villageois de tout âge. Nous sommes également entourés de nombreux bénévoles qui représentent l'âme du hameau.

Depuis des années, le village de Mazères se rassemble autour d'un repas de quartier au mois d'août afin de partager un moment convivial entre nous. Ceci nous permet de retrouver nos aînés, de se remémorer des souvenirs et des anecdotes, de faire connaissance avec les nouveaux habitants, de partager des sourires...

De fil en aiguille, un noyau s'est créé et, progressivement le village s'anime. Nouveaux évènements : repas sur le thème des crêpes pour la chandeleur, repas avec nos aînés pour fêter Noël, rencontres tous les 1^{er} vendredis du mois autour de jeux divers et variés pour petits et grands.

La fréquentation de nos évènements et les sourires des participants nous encouragent à continuer et à nous diversifier.

Le bureau

Association des commerçants

samedi 20 avril 2024

Soirée printemps avec repas et Henri BELLOC pour la musique



vendredi 19 juillet 2024

Marché gourmand avec 9 exposants et Henri BELLOC pour la musique

vendredi 09 août 2024

Marché gourmand avec 9 exposants et Bazar BELLAMY pour la musique

vendredi 23 août 2024

Marché gourmand avec 9 exposants et Franck CLARET pour la musique

Cazes Loisirs



Les thés dansants ont toujours autant de succès. Les danseurs sont de plus en plus nombreux.

L'association Cazes Loisirs les remercie pour leur fidélité.



Patrimoine de Cazillac sur Barguelonne

toujours en action !

Le 17 juillet dernier, l'entreprise LAFAYE de Montagudet débute les travaux de restauration du pont de Lissart à Cazillac. Samedi 5 août, la fête du hameau est célébrée avec une messe et un repas devant notre église. 120 fidèles de Cazillac sont venus partager une sangria en apéritif, une assiette de charcuterie et une belle paëlla préparée par « Du soleil dans vos assiettes ».

Mercredi 21 février, a eu lieu la fameuse et très attendue plantation d'arbres sur le chemin de la future « voie verte du pont de Lissart ». Heureux et soulagés après dix années de travail à la sauvegarde de ce lieu magnifique et de son monument remarquable.



Ces 75 arbres répartis sur 600 mètres et 3 rangées vont redonner de l'ombre pour les randonneurs, les pique-niqueurs, les pêcheurs ou les adeptes de siestes. La plantation est constituée d'arbres de haut jet et de moyen jet avec les essences suivantes : aulnes, frênes,

noyers, ormes, tilleuls, alisiers, érables, mûriers. Elle fournira un nouveau refuge et de la nourriture pour les oiseaux dans ce fond de vallée. La municipalité de Cazes-Mondenard a financé les plants sur les conseils de l'association Campagnes vivantes 82. Notre association a enrichi la terre avec du terreau dont une partie a été offerte par la jardinerie « Les Jardins de Moissac ».

Le projet prévoit quelques bancs et tables pour permettre aux familles de « casser la croûte » au plus près de la rivière Grande Barguelonne qui s'écoule sous la magnifique voûte en pierre du pont de Lissart. Dès la fin des travaux de restauration du pont nous planterons des arbres plus grands pour assurer un peu de fraîcheur sur l'espace pique-nique.

La fin des travaux est prévue en août 2024. Beaucoup de pierres ont déjà dû être changées car le gel et l'eau avaient fait leur œuvre destructrice durant plusieurs siècles.



A l'évidence il était très urgent d'agir avant l'effondrement de l'édifice. Un côté de la voûte était déjà tombé. Il reste les grosses pierres du garde-corps à poser puis un travail de réfection du tablier qui constitue la voie de passage sur le pont. Cette dernière partie n'a pas été incluse dans le devis de restauration. Nous sommes à la recherche de solutions et de matériaux afin de reconstituer un pavage en pierre.

Pour une réfection à l'identique, l'idéal serait des pierres plates des champs.

Ce sauvetage a été possible grâce à notre commune, aux subventions du conseil régional, du conseil départemental, le coup de pouce de l'entreprise LAFAYE et à notre participation financière (dons et animations). Nous avons passé une convention avec la Fondation du Patrimoine pour recueillir la somme de 9998 euros. Il reste aujourd'hui plus de 7000 euros de dons à trouver !

<https://www.fondation-patrimoine.org/faire-un-don/pont-de-lissart-a-cazes-mondenard>

Fabien FILIPPI, 951 chemin de Paradis 82110 Cazes-Mondenard 06 07 88 35 33



Tennis club cazéen

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, nous espérons vous voir nombreux sur les cours de l'espace Alfred Roques.

Sachez que vous avez encore la possibilité de profiter des structures en prenant une adhésion pour cette fin de saison sportive 2023/2024.



Durant cet hiver pluvieux, le bureau et les bénévoles ne sont pas restés les bras croisés. C'est ainsi que le projet du club house et du vestiaire, financé majoritairement par le club, en lieu et place des anciens sanitaires du camping, a pu enfin voir le jour. A cette occasion nous remercions la municipalité pour l'aide et le travail réalisé.

Le dimanche 5 mai, est organisé une journée animation tennis / padel. Un apéritif suivi d'un repas/grillades, sur réservation, seront proposés pour un moment de partage et d'échanges afin de faire découvrir le fonctionnement du club.

Adhérents, amenez votre famille et vos amis, toutes les personnes sont les bienvenues.

Le TCC participera également le week-end du 1 et 2 Juin au premier championnat interclubs du Tarn-et-Garonne de Padel. Ce tournoi se déroulera sur les structures montalbanaises.

Nous tenons à remercier notre ancien président Olivier Lescoul pour son engagement, sa volonté ayant permis de relancer le TCC.

Pour tout renseignement : tccazeen@gmail.com

Le bureau.

BRUYÈRES

La terre de Bruyères est occupée depuis la nuit des temps, les trouvailles de certains de ses habitants tout au long des années le prouvent : biface du paléolithique moyen (entre 40 000 et 90 000 ans avant notre époque), outils lithiques au lieu-dit Bardoulet (silex taillés, feuille de laurier de l'époque solutréenne, des haches polies caractéristiques du néolithique). Des pièces romaines ont aussi été découvertes.

L'existence de la chapelle de Bruyères, Sanctus Petrus de Brugariis (Saint Pierre de Brugnières) est connue depuis 1097. Elle est typique du début de l'art roman.

A la fin du XIème siècle, la paroisse appartenait à la seigneurie de Durfort.

A l'angle nord-ouest de la nef de la chapelle se trouve un départ de souterrain ainsi qu'une « fontaine miraculeuse » vouée à Saint Pierre, connue pour ses vertus thérapeutiques, en particulier pour les maladies de peau.



La chapelle a été classée monument historique le 5 avril 1979.

D'après « Bruyères, 40 000 ans d'histoire », de Jean-Michel Champromis

Célébration des neuf cents ans de l'église Saint Pierre de Bruyères le 29 juin 1997

De la pluie, du vent, de la boue, rien ne manquait ce 29 juin... fête de Bruyères. Ce mauvais temps en a découragé beaucoup. Mais la petite église Saint Pierre de Bruyères était pleine à craquer... et la tente dressée à la hâte au petit matin, abritait les plus courageux arrivés en dernier.

Tous, très attentifs et dans la bonne humeur, participaient à la messe du neuvième centenaire

présidée par notre évêque, Bernard Housset. Et notre évêque, après avoir dit sa joie d'être là, lors de l'accueil, a commenté l'évangile du jour : la profession de foi de Pierre.

Le comité des « amis de l'église de Bruyères » remercie toutes personnes qui ont donné du temps pour la préparation de la journée : celles qui ont préparé la chapelle et la célébration ; celles qui ont travaillé à préparer l'ensemble de la journée, les attractions, le repas ; celles qui ont vécu un bout de journée avec nous ; les personnes, enfin qui ont aidé à remettre toutes choses en place.

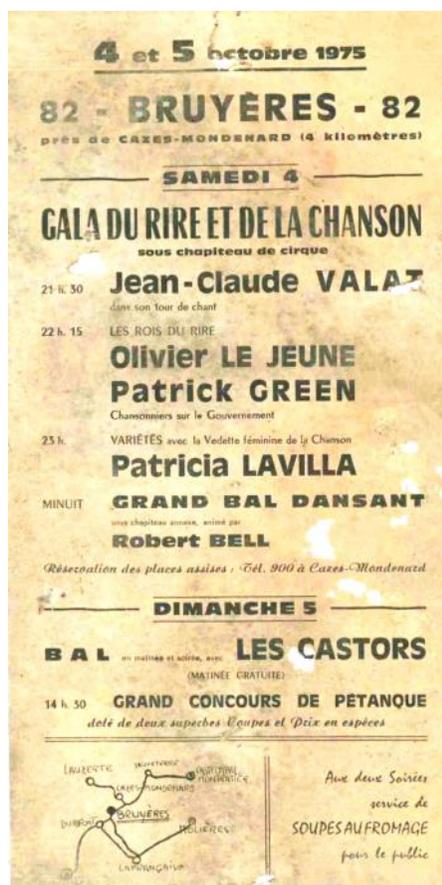
A ouvrir en 2097 !

Dans un caveau aménagé dans la chapelle, ont été déposés, sous vide, spécialement conditionnés : des produits locaux, le programme de la journée et l'homélie de notre évêque, et un message à l'intention de la communauté humaine et chrétienne qui vivra sur ce secteur dans cent ans.

Extrait du ribals et coustellous, article de l'abbé Vabre.

Les fêtes de Bruyères existent depuis toujours.

A partir des années 1970 et jusqu'aux alentours des années 1980, plusieurs célèbres vedettes ce sont produites : Serge Fouchet, Jean-François Mikael, Gérard Lenorman, Charlotte Julian, Patricia Lavilla, Michel Delpèch...



Vente à la ferme à Cazes-Mondenard

Nom	Adresse	Spécificités	Moyens de communication	Périodes d'ouverture
Gaec de MaryCé	99, chemin de Cadays	Statut de l'exploitant : Producteur Types de produits : Spiritueux, Fruits et produits dérivés, Volailles et oeufs	Téléphone : 06 76 17 69 01 Mél : gaecmaryce@orange.fr	Toute l'année. Tous les jours. Fermé samedi et dimanche. Sur rendez-vous.
Ferme de Laval Haut	384 ch de Laval Haut	Statut de l'exploitant : Producteur, Producteur Bio Types de produits : Fruits et produits dérivés, Huile, Céréales et produits dérivés, Huiles, épices et condiments	Téléphone : 06 98 84 13 26 Mél : laval.haut@free.fr Site web (URL) : https://app.cagette.net/lafermedelavalhaut	Toute l'année, tous les jours. Sur rdv.
Earl de Cazillac	Cazillac	Statut de l'exploitant : Producteur Types de produits : Fruits et produits dérivés, Légumes et produits dérivés	Téléphone : 06 10 76 17 54 Mél : nadegeiches@gmail.com	Toute l'année, tous les mercredis. De 18h à 19h.
Earl de Paradou - Mme Moles	Paradou	Statut de l'exploitant : Producteur Types de produits : Fruits et produits dérivés, Légumes et produits dérivés	Téléphone : 06 88 94 12 05 Mél : vio.mol@outlook.fr	Du 01/09 au 31/10 Ouverture le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.
Earl Pech des Cèdres	Bruyères - Lafargues	Statut de l'exploitant : Producteur Types de produits : Fruits et produits dérivés, Légumes et produits dérivés	Téléphone : 06 76 67 01 94	Du 15/08 au 31/10, tous les jours. Sur rdv.
GAEC Les Chèvres de Lacoste	Lacoste haut	Statut de l'exploitant : Producteur Types de produits : Fromages et produits laitiers	Téléphone : 06 46 32 16 25 Téléphone : 06 51 98 35 66 Mél : chevresdelacoste@gmail.com	Du 01/03 au 20/12 de 9h à 12h. Fermé le dimanche.
Maison Sicard	191 chemin de borde vieille Mazères	Statut de l'exploitant : Producteur Types de produits : Volailles et oeufs, Canard	Téléphone : 05 63 95 82 19 Téléphone : 06 41 28 93 75 Téléphone : 06 48 93 52 84 Téléphone : 06 73 23 43 59 Mél : sicardcorinne.74@gmail.com	Toute l'année, tous les vendredis de 18h à 20h. Le reste du temps, sur rdv.
Earl du Chamoy Cécile Maurel	Chamoy	Statut de l'exploitant : Producteur Types de produits : Fruits et produits dérivés, Légumes et produits dérivés	Téléphone : 06 80 26 78 45 Mél : earl.duchamoy@orange.fr	Du 15/08 au 31/10, tous les jours de 10h à 18h. Sans rdv.
Ferme de Stéphane Busin	7172 route de la vallée Goulet	Statut de l'exploitant : Producteur Types de produits : Fruits et produits dérivés, Légumes et produits dérivés, Céréales et produits dérivés	Téléphone : 06 89 75 72 78 Mél : stephanebusin@gmail.com	Toute l'année, tous les jours. Sur rdv.

Zoom sur les offres d'hébergement de notre commune.

Le tourisme, un véritable atout pour le village et ses hameaux !

Les hébergeurs apportent une dynamique à l'économie et ont un même objectif, fournir un service de qualité : confort, divertissement et communication.

AMEN Bernard, 171 chemin de Nouals, 06 23 25 57 06, bernard.amen.r@gmail.com

BOUZIN Martine, 4 rue du Quercy, 06 82 51 49 07, pbouzin@orange.fr

CACHARD Jean-Jacques, Les Garouilles, 06 75 86 31 86, cachardjj@orange.fr

CLOUTTE Luc, Tuquel de l'Aygo, 06 76 31 12 90, luc.cloutte@hotmail.com

COLLINS et WALSBY Robert et Karen, swindon, 05 63 95 85 42, mondenard@aol.com

DE ANDRADE Joël, 2 rue sarailié, 06 82 71 04 30, lacaza.contact@gmail.com

DELFOUR Jérôme, Id Lafargues, Bruyères, 06 76 67 01 94, delfour_jerome@hotmail.com

DENIS Brigitte, Cardenal, Tissac, 07 88 23 17 86, brigitte@tissac.fr

FAILLIE Caroline et Grégory, 5427 route de la vallée, 05 63 31 76 06, 06 84 30 64 72,
gregory.faille@orange.fr

GILBART Danielle, 829 chemin de Lesclapayrac, 06 07 99 73 55, jcdgilbart82@gmail.com

HOSSAN Jean-Pierre, 2814 chemin de Marsalou, 06 12 39 95 70, jean.pierre.hossan@orange.fr

LEGRU Philippe, Le Rey, 06 07 78 52 56, philippe.legru@orange.fr

LESCOUL Denis, 36 rue Dessales, 06 19 92 11 26, lescoule.denis@orange.fr

MARTIN Petra, 992 route de Martissan, 05 63 94 40 01, lavacheprint@gmail.com

MAURET Claude, Martissan, 05 63 95 83 71, 06 07 96 86 87, grange_mauret@yahoo.com

PETERS Nancy, Id les Rus Carlin, 06 59 78 22 76, arjen.nancy@hotmail.com

POESEN SCHVERMANS Marc et Lieve, 13 nachtegaalstraat, 003 24 75 85 92 72, marc@quercy.be

RIVALLIN Sonia, Larigné, 06 01 19 36 23, didier.rivallin@orange.fr

SABATIÉ José, 297 route du Léouré, 06 21 51 90 05, locationvacances82@hotmail.fr

SICARD Corinne et Jean-Pierre, Boulbènes basses, 05 63 95 82 19, 06 41 28 93 75,
jean-pierre.sicard-1@orange.fr

TESTUT Josette, Massemales bas, 05 63 95 80 32, 06 84 62 42 16, maryse.testut@gmail.com

VAN CROMBRUGGE Cornelia, 1715 route de Saint Hubert, 07 84 12 87 79, beautytrendsbe@gmail.com



De la fête au chant en passant par la musique et la lecture, sans oublier le rêve, la municipalité est fière de vous proposer un programme de festivités éclectiques pour l'année 2024.

8 juin : atelier de chant accessible à tous, avec **Mathilde Limal**, diplômée en chant lyrique et baroque au conservatoire de Paris et d'Aix-en-Provence, de 14h30 à 17h30, salle des fêtes de Cazes, 30€ par personne réservation au 06 66 57 35 03



21 juin : fête de la musique au vicariat avec le groupe **Dia Sodade**, un duo malicieux et décalé, une rencontre complice. C'est l'équilibre entre une voix vibrante et enjôleuse et une guitare hispanisante endiablée. Certains l'on déjà rencontré en 2023. Concert gratuit. Restauration avec la participation du KALO.

14 juillet : fête nationale, et feu d'artifice.



restauration le KALO, à l'espace Alfred Roques, musique

20 juillet : concert YLIRIA, une voix magnifique au timbre aussi suave que précis qui vous touche dès la première mesure, place du village, concert gratuit



30 août : concert Mathilde Limal. Elle surprend par sa voix, claire et puissante, par son répertoire qui passe du jazz à l'opéra, à la chanson et à ses compositions. On la compare souvent à Joan Baez, avec sa voix cristalline et chaleureuse, parfois à La Callas, ce qui la fait rougir, mais oui elle peut défendre la Carmen de Bizet et s'amuser sur des airs de Django Reinhardt, de Jeanne Moreau ou Mathieu Chedid ! Spectacle gratuit.

7 et 8 septembre : fête de Cazes



14 septembre : forum des associations

Novembre, dernière quinzaine : *lettres d'automne* en partenariat avec l'association confluences

11 au 15 décembre : marché de Noël

Un flyer sera envoyé ultérieurement avec les manifestations complètes organisées par la mairie et les associations.





SYNDICAT des EAUX de CAZES- MONDENARD – SAUVETERRE – TREJOULS

BILAN 2023

Le Comité Syndical continue de mener sa politique de conservation et de protection de la ressource en eau de la station de pompage de « LADOUX » Commune de Castelnaud-Montratier.

Le syndicat a procédé à l'acquisition de 3 parcelles d'une surface totale de 2 ha 26 a 23 ca, et équipé le puits d'une pompe supplémentaire pour augmenter la capacité de pompage en cas de dépassement du seuil autorisé du taux de nitrates.

Force est de constater qu'en cette année 2023, les nitrates n'ont jamais dépassé les normes autorisées.

Le BRGM (bureau de recherches géologiques et minières) devrait finaliser son étude et définir nos périmètres de protection ce qui nous permettra de lancer la procédure de Déclaration d'Utilité Publique de notre ressource d'eau potable de LADOUX.

Cette procédure est primordiale pour la maîtrise de la qualité de notre eau. En effet, des analyses récentes de l'Agence Régionale de Santé ont mis en évidence la présence de CHLOROTHALONIL, molécule pourtant interdite depuis plusieurs années. L'eau de notre syndicat est consommable mais nous devons renforcer notre vigilance devant l'évolution des normes.

En 2023, une campagne de contrôle CVM (chlorure de vinyle monomère) a été effectuée. Elle a porté sur 20 prélèvements, 4 fois dans l'année sur différents points du réseau. Une nouvelle campagne sera effectuée en 2024.

Le Syndicat doit également faire face à l'inflation. Grâce une reprogrammation du planning des travaux, le conseil syndical continue d'investir tout en maintenant son prix de l'eau à 3 € TTC/m³.

Cette année, le syndicat a priorisé les opérations importantes pour notre patrimoine avec les aides de l'agence de l'eau Adour Garonne et du Conseil Départemental. Le syndicat a donc renouvelé les réseaux :

- commune de Cazes Mondenard au Pont de la Barguelonne, la canalisation en encorbellement
- commune de Cazes Mondenard, au lieu dit Saint Quintin, la canalisation en PVC 110mm.

L'année prochaine, le syndicat investira sur le renouvellement de la conduite en amiante ciment qui traverse le « village » de Tréjouls, à Cazes Mondenard au lieu dit « Moulis » (secteur Tissac) et au lieu dit La Vignasse (secteur Mazères).

Grâce à notre politique de gestion patrimoniale et aux interventions de notre prestataire, le rendement de notre réseau reste supérieur à 75% depuis plus de 5 ans.

Le conseil Syndical met tout en œuvre pour conserver sa ressource en eau et son service à un niveau de qualité supérieure à la moyenne départementale.

En cas de problème, notre prestataire EGDE est joignable 24h sur 24 au :

07 84 07 66 67

Afin de travailler à l'amélioration du service, sachez que vos représentants restent à votre écoute.

Nous vous rappelons que le bureau du Syndicat est ouvert le jeudi matin et son adresse mail est :

syndicat-eaux.cazes@info82.com.

Nouvelle correspondante de La Dépêche

Adèle Mette, assistante juridique en retraite, a vécu longtemps sur la Côte d'Azur et a passé ces 30 dernières années dans le Gers avant de se poser dans le Pays de Serres en Quercy.

« J'ai postulé comme correspondante de presse à La Dépêche en premier lieu pour rencontrer les habitants *du coin*, étant particulièrement attachée aux rapports humains.

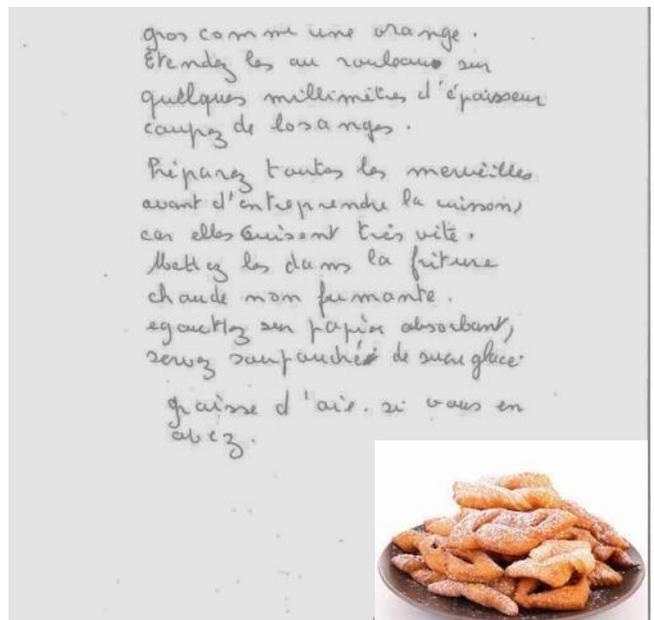
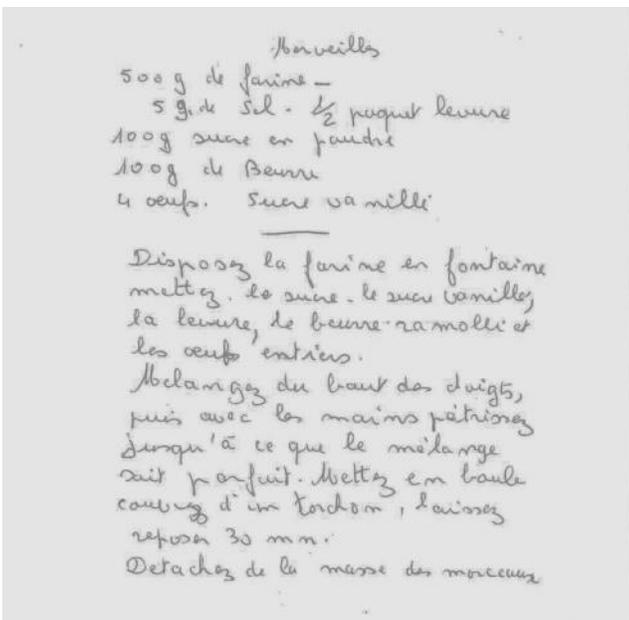
Au fil de mes pérégrinations, je me suis rendue compte qu'il y a beaucoup à raconter sur le patrimoine local, les projets nombreux tant culturels qu'économiques. Le Pays de Serres est vivant dans tous les sens du terme.



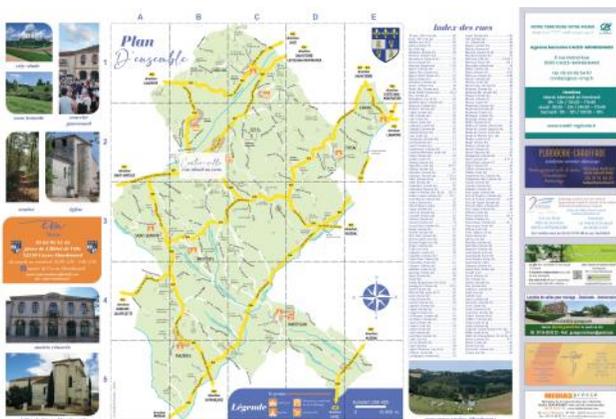
Pour parler un peu de moi, j'adore la sculpture, le modelage et tout ce qui est manuel. Le jardinage est une autre passion, vrais jardins ou jardins miniatures, au point de modeler des fleurs les plus réalistes possibles, toujours *vivantes* », confie-t-elle.

Pour faire paraître vos événements, assemblées générales, parler de votre asso etc..., envoyez un mail ou un texto suffisamment à l'avance à adele.mette@gmail.com ou au 06 80 37 54 01

Recette des merveilles de Michèle



Plan de la commune, disponible à la mairie



Et si je me formais auprès d'un conseiller numérique France Services ?



Trouver un conseiller numérique France Services

Pour trouver le conseiller numérique France Services le plus près de chez vous et en apprendre plus sur les services proposés, rendez-vous sur :

www.conseiller-numerique.gouv.fr



J'ai besoin d'aide pour mes démarches administratives

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent pour réaliser vos démarches auprès de 9 opérateurs nationaux: les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les services des impôts (DGFiP), Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA) et La Poste.

www.anct-carto.github.io/france_services



Financé par



Financé par l'Union européenne



Qu'est-ce qu'un conseiller numérique France Services

Un conseiller numérique France Services est un professionnel formé pour accompagner les Français et les Françaises dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages du numérique au quotidien.

Par des suivis individuels et des ateliers collectifs, il veille à ce que chaque personne progresse, en fonction de ses besoins, dans le maniement des outils et usages numériques.

Financés par l'État, les 4 000 conseillers numériques France Services sont répartis dans tous les départements français, en métropole et en Outre-mer.



Pourquoi aller voir un conseiller numérique France Services

Je peux solliciter un conseiller numérique France Services pour plusieurs raisons:

- Si je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative et que je souhaite apprendre à la réaliser seul(e).
- Si je souhaite enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien.
- Si je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.

Au cours d'ateliers individuels ou collectifs j'apprends à:

